



Université  
Perpignan  
Via Domitia



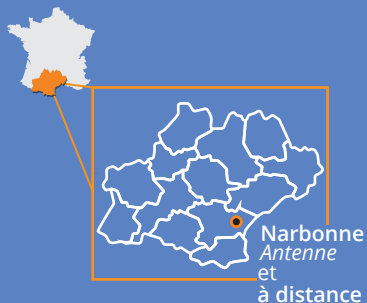
## DIPLÔME UNIVERSITAIRE Expertise de justice

Formation accessible en :

- Formation initiale     Formation en alternance     Formation continue

*Formation présentielle et à distance*

### LOCALISATION



Narbonne  
Antenne  
et  
à distance

### RECRUTEMENT

#### NIVEAU

Le DU Expertise de justice s'adresse à tout professionnel, inscrit ou non inscrit sur une liste d'experts agréés souhaitant acquérir ou approfondir les bases de la pratique expertale auprès des juridictions judiciaires et administratives.

#### MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier (lettre de motivation + curriculum vitae).

### OBJECTIFS

L'expert de justice est un technicien commis par le juge, en raison de ses lumières particulières, pour procéder à une expertise. Il participe à l'exercice de la justice et, à ce titre, il a une influence sur la qualité de la justice. Le D.U. Expertise de justice permet à l'expert de se former pour pouvoir correctement remplir sa mission.

Depuis le décret n° 2023-468 du 16 juin 2023, l'inscription sur une liste dressée par une cour d'appel est conditionnée au suivi préalable d'une formation à l'expertise. Pour les experts déjà inscrits sur une liste, la formation du technicien constitue une obligation au renouvellement de l'inscription sur une liste.

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Le DU Expertise de justice vise à s'assurer de la compréhension de la procédure et la maîtrise des outils juridiques nécessaires à l'accomplissement de la mission :

- un premier module « Droit et procédure » vise à donner des bases solides en droit des obligations et sur les institutions, principes et procédure, en matière civile, pénale et administrative,
- un deuxième module « Pratique de l'expertise de justice » entend former au statut et à la déontologie de l'expert, à la procédure expertale, à la rédaction du rapport, à la rémunération et à la fiscalité de l'expert,
- un troisième module comprend une conférence interprofessionnelle et une méthodologie de l'expertise.

### COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Maîtriser** les prérequis juridiques
- **Connaître** la procédure civile, pénale et administrative • Connaître le statut de l'expert de justice
- **Savoir rédiger** un rapport d'expertise
- **Interagir** avec les magistrats, les avocats et les justiciables

# PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet  
de la formation



## LE DU EST COMPOSÉ DE 3 UE :

### UE 1 : Droit et procédure Droit et procédure

- Droit des obligations : acte juridique, fait juridique, preuve
- Institutions, principes et procédure en matière civile, pénale et administrative

### UE 2 : Pratique de l'expertise de justice

- Statut de l'expert (inscription, obligations, responsabilité)
- Déontologie de l'expert (rapport avec le juge, l'avocat, les justiciables)
- Procédure expertale (de la désignation au dessaisissement)
- Rédaction du rapport
- Rémunération et fiscalité

### UE 3 : Conférence et méthode

- Conférence interprofessionnelle
- Méthodologie

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Durée :** 4 mois, les jeudi et vendredi une fois toutes les 3 semaines d'octobre à février

**Volume horaire :** 80 heures d'enseignements

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- R. Bouniol, *maître de conférences*
- S. Chatry, *maître de conférences HDR*
- F. Coulomb, *magistrat TJ de Narbonne*
- P. Dewevre, *expert de justice, médiateur, ancien président de la CECAAM et de la CECAAT*
- R. Escalé avocat, *maître de conférences associé, bâtonnier du barreau des Pyrénées-Orientales*
- A. Fullea, *magistrat honoraire, ancien vice-président du TJ de Narbonne*
- J.-C. Lapalu, *expert près la CA Pau, médiateur*
- G. Sainati, *président de chambre à la CA Montpellier en charge de la liste des experts judiciaires*
- J. Vignolles, *expert près la CA Montpellier, ancien président de la Compagnie nationale des experts immobiliers*

Nous remercions vivement les anciens membres de l'équipe pédagogique :

D. Bonmati, *ancienne présidente du TA Marseille* ; A. Fournier, *maître de conférences, Université de Nîmes* ; P. Gaillard, *ancien président de chambre CA Montpellier, en charge de la liste des experts judiciaires.*

## LE PLUS

Chaque année est organisée une conférence interprofessionnelle experts/magistrats/avocats en présence de représentants de compagnies d'experts, des barreaux de Narbonne et des Pyrénées-Orientales, de juridictions de la région : L'impact de la covid-19 sur les relations entre l'expert, le magistrat et l'avocat (2021) ; L'impact du numérique sur les relations entre l'expert, le magistrat et l'avocat (2020) ; L'expert, le magistrat et l'avocat : déontologie et principes directeurs du procès (2018) ; Penser la formation de l'expert de justice (2017).



Université de Perpignan  
Via Domitia

52 avenue Paul Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
33 (0)4 68 66 20 00

[www.univ-perp.fr](http://www.univ-perp.fr)

## INFOS PRATIQUES

### CONTACT PÉDAGOGIQUE

Sylvain CHATRY  
[sylvain.chatry@univ-perp.fr](mailto:sylvain.chatry@univ-perp.fr)

### CONTACT ADMINISTRATIF

Secrétariat pédagogique  
Département droit de  
l'immobilier  
[dep-immo@univ-perp.fr](mailto:dep-immo@univ-perp.fr)

### CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

[sfc@univ-perp.fr](mailto:sfc@univ-perp.fr)